



BAC STAV Aménagements et Valorisation des Espaces

Sciences et Techniques de
l'Agronomie et du Vivant -
Agronomie - Alimentation -
Environnement - Territoires

Accessible après :

- Une seconde générale, technologique, professionnelle.
- Une 1^{re} en réorientation.

Une formation basée sur des enseignements généraux et technologiques fournissant une culture commune humaniste, scientifique et technologique permettant :

- d'acquérir et maîtriser des bases scientifiques, technologiques, culturelles, économiques et sociales.
- de maîtriser les techniques d'expression.
- de savoir organiser son travail et gérer son temps.

Un module spécifique :

Aménagement Valorisation des Espaces. (Paysage Naturel)
Aménagement du territoire, gestion et préservation de l'environnement :

Un enseignement scientifique, technique et économique, sciences et techniques des aménagements et des équipements : écologie, génie écologique, technique d'aménagement, gestion des espaces.

Des stages :

Après validation par l'équipe pédagogique, stages en entreprises de travaux paysagers, entretien des espaces ruraux et naturels, collectivités locales et territoriales, associations, gestionnaires de sites naturels, bureaux d'étude, services spécialisés :

ONF, ONCFS... organismes agricoles, exploitations agricoles.

8 semaines de stage dont :

- 3 semaines de stage collectif pluridisciplinaire...
- 5 semaines de stage individuel en milieu professionnel.

► Poursuite d'études :

- BTSA dans le domaine des aménagements (Gestion Protection de la Nature, Gestion Forestière, Aménagements Paysagers).
- Autres BTSA et BTS.
- IUT
- Classes préparatoires, Universités.